

In Extenso

In Extenso IDF Audit
7 Avenue de Joinville

94130 NOGENT SUR MARNE

Tél. : 01.48.83.70.00
www.inextenso.fr

Fonds de dotation Terre & Fils

Fonds de dotation régie par l'article 140 de la Loi
2008-776 du 4 août 2008

176 avenue Charles de Gaulle
92 200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

In Extenso

In Extenso IDF Audit
7 Avenue de Joinville

94130 NOGENT SUR MARNE

Tél. : 01.48.83.70.00
www.inextenso.fr

Fonds de dotation Terre & Fils

Fonds de dotation par l'article 140 de la Loi 2008-776 du 4 août 2008

176 avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Conseil d'administration du Fonds de dotation Terre & Fils,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation Terre & Fils relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président du conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nogent sur Marne

Le commissaire aux comptes

In Extenso IDF Audit

Christian SERPAUD

Signé électroniquement le 27/05/2024 par
Christian Serpaud

In Extenso

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	41 564	38 639	2 925	16 780
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	5 020	5 020		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	9 999		9 999	9 999	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	204 348		204 348	202 323	
Autres immobilisations financières	2 100		2 100	2 100	
	TOTAL (I)	263 031	43 659	219 372	231 202
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	7 000		7 000	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 925		2 925	3 600
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	737		737	601	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	952 154		952 154	952 154	
DISPONIBILITES	34 290		34 290	56 520	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	116		116	161
	TOTAL (II)	997 222		997 222	1 013 036
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 260 254	43 659	1 216 594	1 244 238
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			4 125	2 323
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice			
	Total des fonds propres (situation nette)		
	Fonds propres consommables	1 152 844	1 173 440
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	1 152 844	1 173 440
	Total des fonds propres	1 152 845	1 173 440
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 885	40 414
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	20 665	25 184
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	20 200	5 200	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	63 749	70 798
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 216 594	1 244 238
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	0,32	0,00
	(1) Dont à moins d'un an	63 749	70 798
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	12 600	3 600
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	480 596	499 156
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	256	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	4	12	
	Total des produits d'exploitation	493 456	502 768
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	186 894	188 088
	Aides financières	125 920	189 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	48	166
	Salaires et traitements	117 320	80 104
	Charges sociales	51 119	32 668
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 855	13 917
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	325	827	
	Total des charges d'exploitation	495 481	504 769
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 025)	(2 000)

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 025)	(2 000)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 026	2 000
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 026	2 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		2 026	2 000
RESULTAT COURANT avant impôts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		495 482	504 769
TOTAL DES CHARGES		495 481	504 769
EXCEDENT ou DEFICIT			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL		

QUATRIEME PARTIE

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 216 594** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **495 482** euros et un total **charges** de **495 481** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **0** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par l'ANC n°2020-08 et l'ANC n°2022-04.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet social

Le fonds a pour objet d'organiser et de soutenir toute action d'intérêt général visant à tisser des liens entre la vie sociale, culturelle et économique afin de renforcer l'attractivité et la cohésion des territoires par la promotion de l'artisanat auprès des populations urbaines en privilégiant le soutien sous toutes ses formes aux métiers d'art ou aux activités artisanales présentant un caractère patrimonial avéré ou reconnu.

Moyen d'action

Pour accomplir son Objet d'intérêt général, le fonds se propose de mener les actions suivantes :

- A titre prépondérant, organisation de toute action telle que l'organisation auprès de tous publics sur les territoires, des rencontres, d'évènements, de conférences ou d'ateliers, l'édition d'un magazine, la mise en place d'une plateforme multimédia, le développement et l'animation de réseaux spécifiques citoyens souhaitant s'engager dans un cadre sociétal ;

- Développement de partenariats avec des organismes d'intérêt général permettant notamment

Règles et Méthodes Comptables

l'accompagnement en compétences ou le soutien financier des artisans sélectionnés conformément à l'Objet du Fonds ;

- Gestion directe ou indirecte, par exemple par la prise de participations dans des sociétés commerciales ou des groupements, de toute activité contribuant à la réalisation de son Objet ;
- Engagement d'une démarche philanthropique par tous moyens, auprès de tous partenaires, particuliers et entreprises, pour recueillir les fonds nécessaires à la mise en oeuvre des actions entrant dans l'Objet du Fonds ;
- Le cas échéant et à titre accessoire, vente de tous services ou biens en rapport avec son Objet et pour financer son projet d'intérêt général ;
- Plus généralement, accomplissement de tout acte nécessaire à son fonctionnement en entreprenant toutes opérations connexes ou accessoires à l'Objet du Fonds ou susceptible d'en faciliter, directement ou indirectement, la réalisation.

Ressources

Les ressources annuelles du fonds se composent :

- des revenus de la dotation en capital ;
- de la quote-part de la dotation en capital dont le Conseil d'Administration du Fonds autorise la consommation ;
- des produits accessoires des rétributions pour services rendus et produits vendus ;

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Matériel de bureau informatique : 3ans.
- Site internet : 3 ans.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lors de chaque clôture, des dépréciations peuvent être constituées sur la base des éventuelles moins-values latentes entre la valeur comptable et la valeur d'inventaire. Ces dépréciations sont estimées à partir de la tendance constatée au cours de l'exercice écoulé et des perspectives attendues sur les années futures, ainsi que tout autre élément pertinent impactant la valeur d'inventaire.

Compte tenu du schéma d'investissement à moyen et à long terme, aucune provision pour dépréciation des titres de participation de la SAS Terre & Fils Investissement n'a été comptabilisé dans les comptes malgré les capitaux propres négatifs.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Aides financières

Terre et Fils Fonds de Dotation a versé 125 920€ d'aides financières au cours de l'exercice:

- A l'association De L'or dans les mains, pour un montant de 3 000€ au titre de la prise en charge des frais de déplacement, hébergement et de restauration; afin de participer à la mise en oeuvre du projet de collaboration dans le but de coproduire dix podcasts, portant sur les savoir-faire d'artisans et d'entrepreneurs.

- A l'association Familles Rurales - Fédération National, pour un montant de 9 920 €, dans le but de valoriser un savoir-faire et ses pratiques sur le territoire de l'association.

- A l'association La Fédération des Plateformes Initiative France pour un montant de 13 000 €, afin d'apporter son soutien à l'initiative "Innover à la Campagne".

- A l'association de La visite d'entreprises selon une convention pluriannuelle pour un montant total de 150 000€ ayant pour objet d'accélérer le développement du tourisme de savoir-faire dans quatre régions. Un montant de 60 000€ a été versé en 2022, 60 000€ a été versé en 2023 et 30 000€ en 2024.

Règles et Méthodes Comptables

- A l'institut National des Métiers d'Arts selon une convention pluriannuelle pour un montant total de 50 000 € pour le projet "les éclaireurs : mesurer le poids économique des métiers d'art et du patrimoine vivant". Un montant de 25 000€ a été versé en 2023.

- A l'association Campus Versailles selon une convention pour un montant total de 15 000€ pour le projet "le festival FAIRESPECTIVES" au titre de 2023 et versé en janvier 2024.

Tableau des conventions pluriannuelles

	Nom structure	Signé	Restant à verser en 2022	Versé en 2023	Restant à verser en 2023
1	Association de la visite d'entreprise	150 000 €	90 000 €	60 000 €	30 000€
2	Familles rurales	28 920 €	9 920 €	9 920 €	0 €
3	De l'Or dans les Mains	15 000 €	3 000 €	3 000 €	0 €
4	Tiers-Lieu le 21/innover à la Campagne	13 000 €	5 000 €	5 000€	0 €
5	INMA + Xerfi	50 000 €	0 €	25 000 €	25 000 €
	TOTAL	256 920 €	107 920 €	102 920 €	55 000 €

La convention avec la Famille Rurale s'est terminée en 2023, plus rien ne sera versé en 2024. Le montant maximum prévu dans la convention initiale était de 41 000 € dont un montant total versé en 2022 de 28 920 € a été effectué pour le compte de cette convention.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Effectif au 31 décembre 2023 :

A la clôture, le fonds de dotation emploie 1 cadres.

Rémunération des administrateurs :

Aucun administrateur n'a perçu de rémunération au cours de l'exercice.

Faits majeurs de l'exercice :

Une dotation complémentaire de 460.000€ a été versée par le fondateur et affectée en autres dotations consommables.

Règles et Méthodes Comptables

La quote part de dotation affectée au résultat est de 480 595€.

Evènements postérieurs à la clôture :

Un accord de consortium concernant le programme RESPIR a été signé en 2024 pour un montant total de 150 000€, ce programme prendra fin au 31 mars 2025.

Honoraires du Commissaire aux Comptes (art. R.123-198.9° du Code de Commerce) :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 3.872€ TTC au titre de l'exercice 2023.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	41 564				41 564	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 564				41 564	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 020				5 020	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 020				5 020	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	9 999		20 000		9 999	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	204 423		4 348		206 448	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	214 422		24 348		22 323	216 447	
TOTAL		261 007		24 348		22 323	263 031

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	24 785	13 855		38 639
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 785	13 855		38 639
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	5 020			5 020	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 020			5 020	
TOTAL		29 805	13 855		43 659

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	204 348	2 025	202 323
	Autres immobilisations financières	2 100	2 100	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 925	2 925	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	675	675	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	62	62	
	Charges constatées d'avance	116	116	
	TOTAL DES CREANCES	210 226	7 903	202 323
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	22 885	22 885		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	12 685	12 685		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 242	7 242		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	738	738		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	20 200	20 200		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	63 749	63 749		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
<i>Situation nette</i>					
Fonds propres consommables	1 173 440		452 000	472 596	1 152 844
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 173 440		452 000	472 596	1 152 845

Filiales et participations

	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
Terre & Fils Investissement 13-1 RUE DE LA BUCHERIE 75005 PARIS		(2 383 453)	99,99	(938 598)
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	116	161	(45)	-27,76
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	116	161	(45)	-27,76

--